Université de Montréal et du monde. | Études supérieures et postdoctorales | Bureau des bourses

Bourses de fin d'études doctorales des Études supérieures et postdoctorales

Dépôt initial de la thèse pendant la 4e année ou avant

BFED 4e année ESP A2025 / Concours automne 2025

Les Études supérieures et postdoctorales (ESP) remettent chaque année des bourses de fin d'études doctorales. Cette bourse, qui couvre au plus une période de 12 mois, est d'une valeur maximale de 12 000$. Elle vise à soutenir les doctorantes, doctorants dans leur dernière année d'études, et ce, jusqu'au dépôt initial de leur thèse. L'étudiante, étudiant doit se consacrer à temps plein à son projet de recherche ou de recherche-création.

Le concours **BFED 4e année ESP A2025** concerne uniquement les personnes étudiantes dont le **dépôt initial de la thèse sera réalisé avant la fin de la 4e année d'inscription au doctorat**. Plus précisément, pour ce concours, soit une bourse débutant au trimestre d'automne 2025, le dépôt initial de la thèse doit se faire au plus tard à la fin du 12e trimestre d'inscription au programme d'études de doctorat. Dans le cadre de ce concours, le dépôt doit se faire **au plus tard à la fin du trimestre d'été 2026**.

En accord avec la vision sur l'équité, la diversité et l'inclusion de notre université et son ouverture aux Premiers Peuples, les circonstances particulières qui peuvent avoir eu une incidence sur le parcours académique seront considérées dans l'évaluation des dossiers de candidature.

Critères d'admissibilité

1. Être une personne inscrite à un programme d'études de doctorat en recherche ou en recherche-création de manière continue depuis le premier trimestre ET prévoir un dépôt initial de la thèse avant la fin de la 4e année d'inscription (interruption permise en raison de congé parental ou de maladie, avec certificat médical à l'appui).
2. Avoir un excellent dossier académique, soit une moyenne minimale de 3,5/4,3.
3. Prévoir déposer sa thèse au plus tard à l'été 2026.
4. Avoir complété avec succès l'examen général de synthèse.
5. Ne pas détenir une bourse d'un organisme gouvernemental (CRSNG, IRSC, CRSH, FRQSC, FRQS, FRQNT) pendant la période d'octroi de la bourse.
6. Ne pas recevoir plus de 40 000 $ en revenus de bourses durant la période d'octroi.
7. Ne jamais avoir reçu une bourse de fin d'études doctorales des ESP (BFED).

Les personnes candidates ayant effectué un *passage direct au doctorat* (du baccalauréat au doctorat) sont admissibles à cette bourse au début de leur 5e année d'études doctorales.

Les personnes candidates qui effectueront un dépôt après le 12e trimestre d'inscription au programme de doctorat doivent poser leur candidature au concours des *BFED 5e année ESP A2025* (dépôt prévu entre le 13e et 15e trimestre d'inscription au doctorat).

Dépôt de la demande (aucune présélection départementale)

RESPONSABILITÉS DE LA PERSONNE ÉTUDIANTE :

1. Compléter sa demande BFED 4e année ESP A2025 via le portail des bourses;
2. Se procurer son relevé de notes du programme en cours à partir de son Centre étudiant (version non-officielle acceptée) et le téléverser dans le portail des bourses;
3. Envoyer par courriel à sa directrice, directeur de recherche le lien et le code d'accès généré dans le portail des bourses afin de lui permettre de téléverser son formulaire de recommandation;
4. Cliquer sur « *soumettre* » dans le portail des bourses une fois le dossier rempli **avant la date limite du 25 juin 2025, 13 h**.

Évaluation des dossiers

Les ESP procèderont à l'évaluation des dossiers selon les critères suivants :

- Qualité/réalisme du plan de travail (tel que soutenu par la direction de recherche)
- Impact de la bourse permettant d'assurer de terminer la rédaction dans les temps prévus
- Parcours avec progression satisfaisante à l'appui tel que démontré par :
  - Profil d'excellence et de rayonnement
  - Potentiel en recherche

Attribution et modalités de versement

La bourse d'une valeur maximale de 12 000 $ est versée en trois parties :

- 35 % à l'octroi
- 35 % à mi-parcours
- 30 % au dépôt initial de la thèse

Les conditions de maintien et de paiement associées à la bourse seront précisées dans l'avis d'octroi.

Les personnes étudiantes, directrices, directeurs de recherche et unités d'attache seront avisés par courriel du résultat de ce concours au mois d'août 2025.

Date limite

La date limite pour **SOUMETTRE** votre dossier de candidature dans le portail des bourses est **le 25 juin 2025, 13 h**.

Lien vers le formulaire : Cliquez ici

Informations supplémentaires :

Régis Harvey
Technicien en administration
Bureau des bourses
Études supérieures et postdoctorales (ESP)
2910, boul. Édouard-Montpetit, app. 7, bureau 230
Montréal, QC H3T 1J7
esp-bourses@esp.umontreal.ca